Le relevé d'information à partir de podcasts en lycée professionnel





Lycée Schwartz, Pompey 54340

Année scolaire 2012-2013

http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi

P A S I

académie de Nancy-Metz ®

Travailler le relevé d’information à partir de documents radiophoniques

Didier Guise, professeur documentaliste, lycée Schwartz, Pompey (54).

1 Introduction

Cette action fait suite à celle menée en 2010-2011 **« Rumeur et désinformation : exploitation pédagogique de podcasts de France Info »** au cours de laquelle j'ai commencé à utiliser des podcasts de radio comme documents supports pour une activité pédagogique. Au cours de ces activités, j'ai retenu l'attrait des élèves pour le support audio, associé ici à un sujet qui éveille toujours la curiosité, la rumeur, grâce à des reportages de qualité.

J'ai constaté leur participation active et de bonnes performances dans les activités de compréhension, dans les QCM du livret auto-correctif aussi bien que dans les échanges à l'oral avec le groupe, des résultats satisfaisants mais moins bons dans les activités de synthèse, et des difficultés lorsqu'il fallait reformuler les informations recueillies à l'écrit, en particulier lorsque je proposais de créer des QCM à partir d'autres chroniques proposées à l'écoute sur le même thème.

Comme tous les médias d’information, les chaînes de radio sont présentes sur le web et offrent bien plus que l’écoute du direct de la station. Sur les sites des radios publiques ou privées qui donnent une part importante à l’actualité et au reportage, l’audio est complété par du texte, des photos, des infographies, parfois des vidéos. Qui plus est, une grande partie des émissions peuvent être podcastées, c’est à dire écoutées en différé et, surtout, téléchargées sur un support de stockage.

Certaines chaînes comme France Info proposent de très nombreuses chroniques thématiques brèves, qu’il est facile d’explorer pour y découvrir des ressources inattendues. Le site de RFI, Radio France Internationale, est d’une très grande richesse, dont « Le journal en français facile »[1] , des émissions en coproduction avec le CNDP et une base de fiches pédagogiques. On peut alors utiliser ces documents pour un travail en classe ou au Cdi, ou encore utiliser ces fichiers .mp3 pour intégrer du son à un document multimédia, diaporama ou dossier de TPE par exemple….

1 Rfi.fr rubrique langue française - www.rfi.fr/lffr/statiques/accueil_apprendre.asp

J'ai donc entrepris d'utiliser des podcasts de radios, essentiellement dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, avec l'objectif de travailler le relevé et l'organisation de l'information, activité qui est au cœur de la démarche documentaire et qui représente pour les élèves la plus importante difficulté lors de la création de dossiers d'examens, difficulté déjà mise en évidence lors de la rédaction des QCM proposés avec **le livret auto correctif**.

L'idée dominante est que le support audio permet de contourner une partie des difficultés de compréhension liées à la lecture d'une part, et induit d'autre part une démarche différente de celle qu'on utilise avec un texte, parce que le copier-coller est impossible, et ce, sous toutes ses formes (comme le surlignage préparant une reformulation approximative).

Au delà de la dimension d 'éducation aux médias, qui déjà n'est pas négligeable, ces expérimentations m'ont conduit à me questionner sur la démarche pédagogique liée à l'exploitation de documents audio : ce qu'elle pouvait apporter aux élèves, sur la manière de les convaincre que cela méritait un investissement personnel de leur part, pour dépasser ce que les documents peuvent apporter en termes de contenu, et pour s'interroger sur la méthodologie documentaire.

Le questionnement sur l'intérêt pédagogique des documents audio peut alors se décliner en plusieurs questions plus faciles à explorer, qui concernent surtout la méthodologie documentaire, et l'éducation aux médias de façon plus transversale. Sur ce dernier point, parce que la radio est un média qui a des points communs avec d'autres médias d'actualité, mais aussi des spécificités liées à l'audio et aux contraintes temporelles, d'une part, et d'autre part parce que l'éducation aux médias est rarement la finalité d'une séquence pédagogique, les questions sont différentes.

En ce qui concerne la méthodologie documentaire, six questions peuvent être dégagées :

1. L'adhésion des élèves à ce type d'activité, leur attrait pour le support audio, et en particulier pour le podcast de radio, est-il réel et rend-il leur usage pertinent dans le cadre d'un travail documentaire ?
2. L'utilisation de documents audio permet-il de contourner des difficultés de lecture ou de maîtrise de la langue. Y a-t-il une meilleure compréhension du contenu informatif ? Un réinvestissement plus facile ?
3. Le support audio présente-t-il une valeur ajoutée, comparée au texte écrit, à la vidéo ou aux documents iconographiques ? Si oui laquelle ? Quand est-il pertinent d'y recourir ?
4. L'activité permet-elle, et à quelles conditions, de dépasser un travail de compréhension pour aboutir à une réflexion sur la démarche documentaire, en particulier l'organisation des informations ?
5. Les « résultats » constatés lors des activités menées à partir de podcasts de radio sont-ils de nature à inciter à recourir plus volontiers à ce genre de pratique pédagogique, qui sort des pratiques habituelles ?
6. Y a-t-il un transfert possible d'une démarche de relevé et d'organisation de

l'information, éventuellement acquise lors de ces activités, dans un cadre différent, avec d'autres types de documents ?

L'éducation aux médias, au cours d'une séquence quelconque du programme, est un objectif qu'il est pertinent de travailler de façon transversale plutôt qu'une fin en soi, « par petites touches » si l'on peut dire, chaque fois qu'un document ou une activité le permet. On peut donc s'interroger sur ce que les podcasts et plus généralement les sites web des radios d'information permettent d'aborder dans ce domaine, et avec quelle pédagogie.

Enfin, de façon dérivée, je me suis demandé dans quelle mesure le recours à l'audio pouvait être utile pour aider des élèves confrontés à des difficultés de maîtrise de la langue, difficultés de lecture, par exemple des élèves dyslexiques ou des élèves dont la français n'est pas la langue maternelle, ou d'autres encore qui ont une compréhension assez satisfaisante de l'oral mais des difficultés à l'écrit. Il existe des logiciels comme **« balabolka »** qui oralisent un texte écrit de manière tout à fait satisfaisante et qui sont pratiques à utiliser. Mais on sort ici du cadre de l'utilisation de podcasts et de l'éducation aux médias.

A l'heure où j'écris ces lignes, ces questions n'ont pas toutes trouvé de réponse. L'expérimentation, menée dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, n'a pas permis un travail sur une période suffisamment longue pour observer un éventuel transfert ou même un acquis méthodologique durable.

Une activité réussie dans un contexte particulier ne permet pas d'évaluer une compétence qui implique une modification durable des pratiques des élèves. Par contre, cela m'a incité à prévoir un dispositif plus durable, en partenariat avec des collègues de lettres/histoire géographie qui devrait être mis en place à la rentrée 2013-14, avec l'objectif de travailler la lecture de textes informatifs tout au long de la scolarité des élèves de Bac Pro, ce qui permettra d'aller plus loin dans cette exploration. Reste que les activités menées présentent un intérêt largement suffisant pour inciter à les poursuivre de manière plus systématique.

2 Mise en place et organisation

2.1 Podcasting et éducation aux médias

Comme tout type de document, le reportage audio, avec ses avantages et ses limites, demande une forme de « lecture », de réception en l'occurrence, spécifique. Outre l'intérêt pédagogique qu'il y a à varier les supports, on admettra volontiers que le média oral requiert des élèves une attitude et une concentration différente, sollicite en priorité la mémoire auditive, lève une partie des blocages liés à l'écrit avec les élèves en difficulté de lecture. L'audio est différent de la vidéo, dont le message semble a priori reposer en grande partie sur le visuel. L'audio implique d'autres modalités de restitution que le travail documentaire à partir du texte. Le copier / coller n'est pas possible, le passage par la prise de notes et la reformulation devient incontournable, le réinvestissement du lexique est

pertinent. C’est un des principaux intérêts de cette forme de travail à mes yeux.

En parallèle au travail de relevé d’informations, il me semble très utile de consacrer une heure à la découverte des sites web de radios, à la richesse de leur contenu multimédia et à initier les élèves à la technique du podcast, ce qui leur permet de chercher un reportage en lien avec un de leurs sujets de dossier professionnel.

C'est l'occasion d’interpeller les élèves sur le lien qu'ils entretiennent avec l'actualité, la familiarité et l'intérêt qu'ils portent aux médias d’information. Sur un site de radio comme France Info, le reportage audio est accompagné du texte, le plus souvent résumé, de photographies et parfois de vidéos ou d'infographies (sources : France Info le plus souvent, ou AFP).

C'est aussi l'occasion, dans un premier temps, de distinguer concrètement ce qui relève du reportage d'actualité et du magazine, de se questionner sur la validité et la péremption de l'information. Toutes les chroniques sont signées et datées. On peut comparer un article de média avec un article d'encyclopédie et en dégager les spécificités.

Dans un deuxième temps, lors de l'écoute d'un des podcasts, on pourra comprendre comment le journaliste construit son reportage recueille les informations, le plus souvent par l'interview d'une ou plusieurs personnes choisies. Le reportage radio rend cette démarche plus évidente que l'article de presse écrite.

3 Cadre pédagogique, objectifs en documentation

J’ai donc décidé d’approfondir mon expérimentation à partir de podcasts de radio en travaillant plus spécifiquement le relevé d’informations, point névralgique de l’activité documentaire. Cela se fait dans le cadre de l’accompagnement personnalisé, où j’interviens en seconde, première et parfois terminale. Ce sont des périodes de neuf semaines, assez souvent réduites en raison des stages en entreprises. Ces séances sont consacrées au travail documentaire en général, avec des activités de recherche, de sélection et de relevé de l'information, et un gros travail sur l'esprit critique et la validité de l'information. Il faut aussi aborder les étapes de mise en forme pour la restitution.

Ces heures, avec des groupes variant de 7 à 13 élèves, ont pour objectif de les aider dans la méthodologie de préparation des dossiers qu’ils auront à présenter à l’examen. Les élèves sont assez rapidement d’accord sur le fait qu’une difficulté importante qu’ils rencontrent est le relevé, la sélection et le tri des « idées force » d’un document, pour reprendre le terme souvent utilisé par les collègues de discipline, en éco-droit par exemple.

Présentées avec cet objectif, travailler la méthode de relevé et d'organisation des informations, et dégager un plan pour la restitution, les activités faisant appel aux ressources audio ont pu avoir lieu, suivant les groupes, sur une durée de une, deux ou parfois trois heures.

Les élèves, qui écoutent plutôt des chaînes de radio musicales sont peu familiarisés à l'écoute de contenus informatifs… L’idée de travailler à partir de l’audio est bien acceptée, surtout si la première séquence les intéresse. Les profils d'apprenants différents, qui font appel à des formes de mémoires variées, font que certains élèves se sentent à l'aise avec ce support. Certains retiennent très vite le vocabulaire utilisé et les noms propres, d'autres ont une mémoire moins performante dans ce contexte.

Le travail à partir de l’audio permet la mise en place de contraintes productives sur le plan pédagogique : le copier/coller n’est pas possible, mais le côté rébarbatif de la lecture, avec des élèves en difficulté parfois même de déchiffrage, est contourné. La consigne de restitution, en privilégiant un écrit court, dissuade rapidement les tentatives de relevé intégral, trop long, fastidieux et improductif. Enfin, en exigeant le réemploi des noms propres et du vocabulaire précis utilisés dans le document sonore, on aura tout lieu de s’attarder sur le lexique, faiblesse la plus fréquente des élèves de LP.

3.1 Préparation, Podcasts, outils

Comme pour toute activité de ce genre, le premier travail pour l’enseignant consiste à repérer des documents, étape ici un peu compliquée par deux facteurs : la recherche qui demande une petite familiarité avec les sites ressources et de leur mode d’emploi, la

disponibilité des ressources, limitée dans le temps, et la question du droit d'auteur[2].

Quelques repères :

- Il faut choisir des médias courts, moins de cinq minutes de préférence, quitte à opérer soi-même un montage. Dans cette optique, les chroniques de France Info sont parfaites. On trouve, par exemple, des rubriques santé pour un dossier de PSE, de sciences, de décoration pour les arts appliqués… la richesse, et la diversité de ces contenus sollicitent rapidement la curiosité.
- A noter que pour le Bac Pro, à l'examen et souvent dès la première, dans différentes disciplines, on demande aux élèves de présenter leurs dossiers par un oral de cinq minutes, sans notes, suivie de questions du jury. Le format de la chronique radio est proche de cette exigence, même s'il ne peut pas servir de modèle.
- Les émissions qu'on peut réécouter sur les chaînes de radio sont disponibles en ligne pendant une période généralement assez longue, mais le téléchargement n'est possible que pendant quelques semaines, il faut donc alimenter régulièrement sa base (là aussi, penser aux droits d'auteur).
- Comme ressources, il y a aussi Arte Radio, Rfi, etc... Et l'INA, qui est une ressource payante. L'INA propose surtout des documents auxquels on pense pour leur intérêt historique, discours importants de l'histoire contemporaine ou interviews.
- Il y a des podcasts sur d'autres sites que les radios, tout en restant plus ou moins liés à un média d'information, par exemple :

    - Podcasts littéraires : « Le choix des libraires » [3] où des auteurs présentent leurs livres en une dizaine de minutes, (rechercher par auteur ou par titre) Remarque : les chroniques récentes sont enregistrées avec une voix de synthèse ! On reconnaît la voix et la diction de Virginie, du logiciel Balabolka...

    - Podcasts scientifiques, comme la chronique passionnante d'Etienne Klein sur France Culture en 6 ou 7 minutes (pour les classes de lycée général) ou sur le site de Ciel et Espace[4] .Mais ces ressources sont d'intérêt inégal par leur sujet et leur complexité et demandent une veille régulière pour constituer un petit fonds à jour.

- Veiller à respecter le droit d'auteur, et à informer les élèves (cf. annexe 1)

---

2 Voir annexe 1 : Textes, images et sons pour la classe : des droits et des devoirs, « Éduquer aux médias, ça s'apprend ! », Clemi

3 Le choix des libraires : http://www.lechoixdeslibraires.com/page-journal-sonore-des-livres.htm
la chronique de France info s'appelle désormais « A livre ouvert »
http://www.franceinfo.fr/a-livre-ouvert-valerie-expert-0

4 France Culture : http://www.franceculture.fr/emission-le-monde-selon-etienne-klein
Ciel et Espace radio : http://www.cieletespaceradio.fr/

Je propose souvent des podcasts de la chronique hebdomadaire de France Info « C’est mon boulot », de Philippe Duport, devenue « Une idée, un boulot en 2012 », qui aborde des problématiques originales et intéressantes sur le monde professionnel. Parfois aussi des sujets tirés de la rubrique « Tout comprendre », qui sont extrêmement variés, ou encore « Le droit d'info » en lien avec l'éco-droit.[5]

3.2 Technique de podcasting

Question technique, il n’est pas nécessaire d’utiliser un logiciel spécialisé pour le podcast, ni un baladeur .mp3 . Le principe de base est simple, il suffit généralement de chercher le lien RSS de l’émission, une Url qui se termine en .xml, puis de le copier dans la barre d’adresse du navigateur Internet. On ouvre alors une page qui propose tous les fichiers .mp3 classés par date. Un simple clic droit permet de les télécharger (repérer la date de l’émission désirée, car tous les podcasts d'une émission ont le même nom de fichier, il faut le modifier pour s'y repérer et ne pas écraser les précédents).

Voir exemples et mode d'emploi en annexe et sur le site du Clemi Lorraine[6].

3.3 Mise en place des activités

Préparation matérielle :

En classe, deux possibilités suivant le type d’activité envisagé : une écoute collective (ordinateur ou poste radio/CD équipé d’une entrée auxiliaire ou USB), ou écoute individuelle, auquel cas il faut que les ordinateurs permettent aux élèves de brancher des casques ou des écouteurs personnels, ce qu’il vaut mieux avoir testé auparavant, car les salles informatiques ne sont malheureusement pas toujours prévues pour le son !

A noter, le lecteur multimédia VLC propose, à droite et à gauche de la barre de défilement, des commandes permettant de ralentir ou d’accélérer, sans trop de déformation la vitesse de lecture, ce qui semble clairement faciliter la prise de notes.

Déroulement

Une fois toutes ces conditions réunies, on peut travailler le relevé d’informations.

5 France info : C'est mon boulot :
Tout comprendre http://www.franceinfo.fr/tout-comprendre-pascal-le-guern-0
Le droit d'info : http://www.franceinfo.fr/le-droit-d-info-karine-duchochois, http://radiofrance-podcast.net/podcast09/rss_10986.xml

6 Voir annexe 2 et site du Clemi Lorraine : rubrique ressources / tutoriels
http://www4.ac-nancy-metz.fr/clemi

Suivant le niveau des élèves, leur familiarité avec ce travail, et le nombre de séances qu'on peut y consacrer, il est possible de jouer sur plusieurs variables :

- Activité collective ou individuelle, le plus pertinent étant l'alternance des deux sur deux ou trois heures
- Outils d'aide, comme une liste de vocabulaire
- Grille de relevé d'informations fournie, construction collective, ou laissée à l'initiative de l'élève
- restitution globale, ponctuelle, individuelle ou par petits groupes, orale ou écrite, recours au TICE
- Consignes de restitution plus ou moins contraignante (Cf. *infra* variantes).

Il faut bien évidement faire noter la référence de la source, et montrer autant que possible la page web d'origine, en tous cas le site, relever le nom des journalistes, identifier leur voix et distinguer leur expression de celle des personnes interviewées, par exemple sous forme de tableau « qui dit quoi ? ».

Une écoute en ligne sur le site de la radio risque, par contre, de fausser l'exercice si la partie audio est accessible par écrit. La comparaison écrit / oral est intéressante mais nous écarte de l'objectif de relevé d'information. Mieux vaut utiliser, grâce au podcast, le document audio seul.

L'activité collective va permettre de détailler et d'élaborer collectivement chaque étape de la démarche. Le vocabulaire sera relevé, et une première écoute a pour but de dégager le sens global, les informations principales. Une deuxième écoute, avec des pauses, doit permettre de structurer la grille de relevé, en déterminant les sous-parties, par exemple sous forme d'une courte liste de questions auxquelles le reportage va permettre de répondre. Le reportage, s'il dépasse l'actualité purement factuelle, va conduire à dépasser la structure habituelle des 5 W (questions essentielles) plus caractéristique d'un article d'information lié à une actualité récente, qui correspondent bien avec les brèves d'un quotidien.

En collectif, le vocabulaire et les informations relevées sont notés au tableau. Le sens général est dégagé oralement, les points qui le méritent sont explicités pour éliminer les contresens. On se sert de ce relevé en vrac pour construire la structure de la grille de relevé comme on construirait une carte mentale. Cette proposition de grille précède la deuxième écoute, qui va affiner et structurer un relevé plus détaillé d'informations.

La construction de cette grille fait aussi apparaître ce qui pourrait être un plan de dossier, des parties qui resteraient pauvres en information, des questions sans réponse précises appellent à préciser un besoin d'informations complémentaires, un dossier de Bac Pro se construit souvent à partir de trois documents.

Une troisième écoute optionnelle permettra d'affiner le relevé, en veillant à laisser à la suite un temps indispensable de rédaction individuelle (le bonheur de les voir se concentrer et écrire en silence ! à ce moment là on sait que c'est en partie gagné…).

La consigne de restitution consiste le plus souvent à exiger quelques phrases rédigées, avec l'utilisation du vocabulaire précis utilisé dans la chronique, et ce pour une ou plusieurs parties du plan mis en évidence, consigne qui permet la différenciation en l'adaptant au niveau des élèves. Cette production sera restituée à l'oral si le temps le permet, à l'écrit également, même à l'état de brouillon, et permet de redémarrer l'activité lors de l'heure suivante.

Une ou plusieurs séances suivantes vont permettre une activité individuelle face à l'ordinateur. On pourra choisir de donner une grille plus ou moins préparée pour la prise de notes, avec une gradation dans la difficulté si le nombre d'heures à consacrer le permet. Les dictionnaires en ligne seront proposés pour un travail individuel, mais le relevé au tableau est utile pour éclaircir les ambiguïtés, souvent dues à des lacunes de vocabulaire… exemple :

« Les principaux décideurs européens se sont réunis en colloque à Marseille »

« Ils n'ont pas les moyens de se payer un hôtel ??? »

3.4 Variantes possibles

La plupart de ces activités ont eu lieu sur des séquences très courtes, deux heures, rarement trois. Un partenariat sur une durée plus longue a également été mis en place cette année avec une collègue de français pour un des ses groupes d'élèves en difficulté pour la prise de notes, en vue d'une passerelle vers le BTS.

Sauf dans ce genre de contexte, la pratique habituelle consiste à un relevé d'informations plus ou moins structuré au brouillon. L'idéal serait d'arriver à ce que les élèves utilisent au mieux l'espace de la feuille pour regrouper les différentes familles d'information. En une ou deux heures seulement, peu y parviennent.

D'un point de vue pédagogique, quelques pistes peuvent être envisagées, et sont à creuser lors de la poursuite de l'expérimentation l'année prochaine, puisqu'un peu plus d'heures pourront être consacrées à ce travail. Une direction consiste à imposer et évaluer le recours à une méthodologie quelque peu contraignante pour pouvoir en apprécier les avantages et les inconvénients après l'avoir pratiquée. Cela nécessite des étapes avec des passages obligés :

- utiliser une grille de relevé d'information imposée
- relever des informations pour répondre à un questionnaire, QCM ou texte à trous, et les organiser ensuite
- Imposer une forme de restitution particulière dans un second temps, comme le diaporama → une diapo par thème + liste de phrases nominales, démarche testée et efficace si on dispose d'au moins deux heures à consacrer à un travail individuel, ou en fournissant un diaporama préparé avec les titres des sous-parties.
- Travail collectif, puis individuel, avec la création d'une carte mentale qu'on peut réorganiser (logiciel Freemind)
- Utilisation du logiciel Audacity pour découper le document audio et le réorganiser en sous-parties.

J'avais envisagé cette dernière variante lors du projet élaboré dans le cadre du cours de français. Il s'agissait d'exploiter les possibilités de relevé audio avec Audacity, (annotation de marqueurs et export multiple, démarche un peu plus longue et pas forcément productive sauf en cas de réutilisation des extraits obtenus), réutiliser les extraits obtenus dans un diaporama en imposant une reformulation sous forme de phrases nominales, suivie d'une présentation orale.

Les objectifs étaient plus ambitieux, les élèves avaient déjà découvert l'activité d'écoute et de relevé en accompagnement personnalisé l'année précédente. Il s'agissait d'un travail collaboratif pour exploiter une interview de Lilian Thuram, assez longue (12mn) et peu structurée, à l'occasion de la sortie de son livre « Manifeste pour l'égalité ». Une première séance a permis de répartir des thèmes entre les élèves, une seconde, de repérer des extraits à exploiter, le but étant de produire à plusieurs une présentation de l'auteur, de son parcours de footballeur devenu auteur, de sa perception du métier, et des idées qu'il défend dans ses écrits. Malheureusement, dans ce groupe peu nombreux, l'absentéisme aggravé par l'exclusion temporaire de deux élèves n'a pas permis de mener le projet jusqu'à une production collective aboutie.

4 Bilan

Après une année scolaire et demie de pratique parfois disséminée à travers des séquences ponctuelles, il me semblerait trop ambitieux de vouloir proposer une conclusion définitive ou un bilan très abouti. Les contraintes liées aux pratiques pédagogiques de la documentation, discipline à part parce que hors programme et pour laquelle il n'existe pas de créneau horaire défini dans l'emploi du temps des élèves ne m'ont pas permis un travail suffisamment suivi avec un ou plusieurs groupes Un bilan très simplifié se résumerait ainsi : l'intérêt pédagogique semble riche, potentiellement prometteur mais reste encore à explorer.

En revenant aux questions posées en introduction, et à quelques points abordés dans cet écrit, il est néanmoins possible de tirer de cette expérimentation quelques conclusions utiles, de nature à permettre la construction d'un projet plus structuré pour l'année scolaire 2013-14. Les bases en sont posées.

4.1 Le podcast de radio comme document pédagogique

Le document audio, et le podcast de radio en particulier, n'a pas encore trouvé sa place dans les pratiques habituelles. A part en langue étrangère, ou parfois en littérature pour introduire une lecture suivie avec un livre audio, les enseignants qui ont assez volontiers recours aux vidéos pédagogiques ne pensent pas à utiliser des ressources audio, et encore moins les émissions de radio. Pourtant, d'un point de vue strictement matériel, le document audio est plus simple à utiliser en classe qu'un document vidéo, qui demande la projection de l'image en plus du son. Qu'il soit exploité de façon collective ou individuelle, les contraintes techniques sont moindres, et dans un cours, s'il s'agit de varier les supports, ce qu'on peut vouloir faire pour diverses raisons, le podcast de radio a des

atouts, autant que la vidéo ou la projection de documents iconographiques.

Même si beaucoup d'enseignants écoutent souvent la radio, et citent souvent ce média comme une source d'information privilégiée aussi bien pour l'actualité que pour le reportage culturel, la pratique du podcast n'est pas encore entrée dans les habitudes, bien que les stations de radios elles-mêmes en fassent une promotion régulière.

Trouver des documents audio

De plus, on ne pense pas qu'il soit possible de trouver ou de disposer aisément d'un document audio répondant à un besoin précis. On manque d'outils aussi efficaces que pour la recherche de textes ou sur Internet. Les outils de recherche des stations de radio sont performants, par contre la disponibilité des podcasts offerts au téléchargement est assez limitée dans le temps, un travail de veille, lié aux sujets d'études des programmes dans quelques disciplines est donc nécessaire afin de constituer un petit fonds.

Le droit d'auteur

La législation sur le droit d'auteur impose quelques contraintes[7]. Malgré les accords sectoriels qui évoluent pour aller vers ce qu'on appelle l'exception pédagogique, sans que rien ne soit précisé clairement pour la radio, il n'est pas autorisé, par exemple, de répertorier ces documents dans la base de données du Cdi. Il n'est pas possible non plus de les conserver longtemps, à moins d'obtenir l'autorisation du propriétaire des droits, ce qui n'est pas très aisé, ni sérieusement envisageable pour un usage fréquent. C'est dommage, car on n'a pas ces contraintes pour la vidéo, pour peu que l'établissement dispose par exemple d'un abonnement au SiteTV, service proposé par le Sceren. Il n'existe pas d'équivalent pour la radio.

Pour toutes ces raisons, l'utilisation des podcasts de chroniques de radio, en tant que documents de cours, n'est pas envisageable aussi facilement que les documents iconographiques en tout genre, les vidéos dont on peut acheter les droits et les articles de presse écrite que l'on conserve au Cdi, qui sont alors aisément accessibles par le catalogue informatique du fonds documentaire. Cependant, une veille régulière permet de constituer aisément un petit fonds dans des disciplines comme l'éco-droit, l'ECJS, les sciences ou les arts... Toutes ces limites méritent d'être signalées, et prises en compte pour se demander comment les podcasts de radio peuvent enrichir les pratiques pédagogiques habituelles. On ne peut que souhaiter qu'elles évoluent.

Exploitation pédagogique

De manière habituelle, les documents proposés aux élèves lors d'un cours ont surtout une fonction d'illustration ou de source documentaire destinée à fournir de la matière ou

7 Voir annexe 1 : Textes, images et sons pour la classe : des droits et des devoirs, « Éduquer aux médias, ça s'apprend ! », Clemi

une analyse de contenu. L'exploitation pédagogique se fait sous forme de questionnaire destiné à vérifier la compréhension ou à préparer un commentaire, exercice assez caractéristique des sujets d'examen à l'écrit.

Deux pistes peuvent être exploitées dans la cadre d'une activité documentaire : la recherche et l'insertion de podcasts de radio comme document dans un dossier, en complément à d'autres types de documents, et une activité d'apprentissage systématique de l'écoute et du relevé d'information, à titre d'entraînement qui a été décrite précédemment.

Intérêt des élèves

Pour ce qui est de l'adhésion des élèves à ce type d'activité, leur attrait pour le support audio, et en particulier pour le podcast de radio, la réponse est globalement positive.

La deuxième question portait sur l'utilisation de documents audio, leur intérêt pour contourner des difficultés de lecture ou de maîtrise de la langue, pour une meilleure compréhension du contenu informatif. La aussi la réponse est globalement positive.

Quelques nuances : lorsqu'il s'agit d'exploiter le document pour en retirer des informations, et que l'activité est encadrée par un questionnaire écrit ou un échange oral sur la compréhension et l'appropriation des informations apportées par le document, il n'y a pas de doute sur l'accueil favorable des élèves, et l'appropriation du contenu. Cette évaluation est bien évidement subjective et qualitative. Je n'ai pas pu mener une évaluation rigoureuse, impossible à mettre en place car il faudrait comparer les performances obtenues dans une activité identique menée à partir de supports comparables en terme de contenu, mais l'un audio et l'autre écrit par exemple, avec des élèves de niveau équivalent, et affiner cette expérimentation par différents types d’activité, avec des supports de niveaux de difficulté différents, et si possible en ayant connaissance du profil d'apprentissage de élèves. Cela relèverait d'un dispositif de recherche assez lourd.

Évaluation des productions

Toujours à propos de compréhension, le livret « rumeur et désinformation » qui propose dans un premier temps des QCM en lien avec chaque podcast, puis des exercices de réinvestissement sur l'ensemble de la séquence, l'observation des performances des élèves fait apparaître que le contenu informatif des podcasts ne pose pas de problème, que les notions de fonds sont plutôt bien comprises mais que leur réinvestissement est plus délicat lorsqu'une reformulation, surtout dans un contexte différent, est attendu. Rappelons qu'il s’agit ici d'élèves de 2nde Bac Pro qui, dans leur grande majorité, ne pouvaient prétendre à suivre un enseignement en filière générale, et qui se trouvent souvent en difficulté dans les activités faisant appel à des capacités de synthèse et d'abstraction.

Lorsqu'il s'agit de travailler la méthodologie du relevé d'information, exercice

d'entraînement comme une fin en soi, le bilan est plus nuancé. Le travail que j'ai pu mener au Cdi est assez particulier puisqu'il est proposé en accompagnement personnalisé, il n'est donc pas sanctionné par une note mais par une évaluation informelle, et souvent sans rapport immédiat avec un travail en cours dans une discipline d'enseignement.

Toujours d'un point de vue qualitatif, je constate une implication satisfaisante et des productions correctes dans l'ensemble au regard du niveau des élèves. Mais j'ai aussi le sentiment qu'une motivation plus importante (cadre disciplinaire, travail noté ?) conduirait à des productions plus riches. Il est important de bien présenter l'activité comme un entraînement méthodologique pour lequel la réflexion sur la démarche est aussi importante, sinon plus, que la production demandée.

La valeur ajoutée du document audio ne peut pas se définir simplement. On peut en repérer plusieurs, dans le cadre des activités menées :

- Les difficultés de lecture sont contournées.
- Les élèves dont le style d'apprentissage serait de type « auditif »[8] seront confortés.
- Le copier / coller est impossible. Ce dernier point me semble le plus important dans ces activités de méthodologie de relevé et d'organisation de l'information (voir l'introduction de la partie 3).
- Le fait d'utiliser des podcasts de radios d'information permet, dans le cadre de l'éducation aux médias, de repérer comment le journaliste construit l'information, la distribution du contenu informatif entre les questions, les commentaires et les personnes interviewées, tout est plus facile à percevoir que dans un article de presse écrite, ou même un reportage vidéo.

L'obligation de s'approprier « mentalement » l'information pour la restituer sans pouvoir la recopier « terme à terme » sans la comprendre rend particulièrement pertinent, pour moi, l'utilisation des documents audio et vidéo. La multiplicité des informations fournies par la vidéo, informations qui, pour une bonne part, ne sont pas mises en mots, me semble compliquer la tâche dans ce genre d'activité alors que l'audio pourrait la faciliter...

Tout comme pour les autres documents, le support audio permet les différentes étapes de relevé direct et précis de contenu informatif, équivalent à ce que l'on demande sous le terme de « dénotation » aux élèves pour l'analyse d'un document iconographique et l'étape dite, pour poursuivre la comparaison de « connotation » (on ne le dit pas mais on comprend que...), ainsi qu'une étape ultérieure qui consiste à s'interroger sur les imprécisions et les compléments d'information utiles.

Transfert et réinvestissement

En ce qui concerne les autres questions et en particulier le transfert des acquis dans un

8 La littérature sur les profils d'apprentissage est riche est variée Une des constante est qu'il existe trois profils principaux pour percevoir et mémoriser des informations de façon optimale : visuel, auditif et kinesthésique.

cadre différent, le dispositif particulier de l'accompagnement personnalisé n'a pas permis suffisamment de séquences pour pouvoir étayer des hypothèses solides. Un indice m'a été fourni par un petit groupe d'élèves de terminale qui ont redemandé à pratiquer l'année suivante un exercice de relevé et de tri d'information, comme un entraînement, dans le but de réfléchir à la façon d'élaborer un plan pour leur dossier d'examen. Nous avons choisi une chronique de Philippe Duport *« C'est mon boulot »* sans lien direct avec leur sujet mais dans le même domaine, l'éco-droit. Ils ont trouvé l'exercice profitable, mais selon eux, la difficulté du travail qui les attendait relevait essentiellement de la longueur des textes qu'ils avaient à lire et du grand nombre d'informations à traiter.

4.2 Difficultés rencontrées

La principale difficulté, comme je l'ai signalé, tient au manque de temps pour conduire une activité suffisamment longue. Le cadre de l'accompagnement personnalisé, ne permettait pas aisément un lien avec un contenu ou un travail de production disciplinaire puisque les groupes étaient hétérogènes. En conséquence, l'activité proposée a été plutôt perçue de façon un peu anecdotique par les élèves et il est peu probable qu'elle ait pu induire une modification de leur pratique de traitement de l'information.

4.3 Pistes pédagogiques et perspectives

Toutes ces observations, encourageantes, mais aussi les contraintes de temps qui n'ont probablement pas permis des acquis mesurables et transférables sur le plan méthodologique pour les élèves, m'ont conduit à anticiper une organisation qui sera effective pour l'année scolaire 2013-14.

J'ai obtenu l'accord de mes collègues de lettres/histoire et d'arts appliqués pour accueillir très régulièrement des groupes d'élèves au Cdi, par demi classe et sur leurs heures de cours, donc en dehors de l'accompagnement personnalisé, pour un travail conçu en partenariat et en lien avec leur discipline, avec un double objectif : l’entraînement à la lecture de documents informatifs et à la méthodologie documentaire, d'une part, et l’éducation aux médias d'autre part, grâce au recours systématique aux médias comme supports, avec une sensibilisation dans la durée aux questions d'actualité.

Cet objectif, qui faisait partie du projet d'établissement, n'a pas pu être suivi efficacement étant donné la lourdeur des programmes du nouveau Bac PRO. Nous avons obtenu de l'administration que les emplois du temps de l'an prochain tiennent compte de cette demande (c’était difficile cette année pour les classes de 2de car l'accompagnement personnalisé mobilisait le Cdi aux heures qui auraient rendu ce projet possible).

En ce qui me concerne, je vais donc pouvoir explorer sur une durée plus longue ce type d'activité. Il me faut préparer un fonds de documents écrits, audio et vidéo en lien avec les objets d'étude du programme. Je pense pouvoir mener dans l'année plusieurs projets complets d'un point de vue de la démarche documentaire et qui pourraient conduire à un réinvestissement d'acquis méthodologiques. Cela permettra aussi une évaluation plus élaborée.

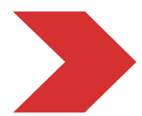
Pour continuer à réfléchir et à explorer ces pistes, j'ai eu la chance de pouvoir animer une journée de formation inscrite au PAF en avril 2013 « Traiter l'information audio et vidéo » (17 stagiaires) et qui est reconduite pour 2013-14, sur une journée et demie.

Il est encore trop tôt pour en recueillir les fruits, mais je pense que l'apport d'autres collègues permettra d'enrichir la réflexion.

Personnellement, je continue à penser que le podcast de radio mérite tout sa place en tant que support pédagogique et possède un intérêt spécifique qui mérite d'être valorisé.

Didier Guise, juin 2013

Extrait de la brochure "Eduquer aux médias, ça s'apprend !" CLEMI édition 2012



TEXTES, IMAGES ET SONS POUR LA CLASSE : DES DROITS ET DES DEVOIRS

Le droit d'auteur est longtemps apparu comme un frein à l'initiative pédagogique en soumettant à des contraintes fortes l'utilisation des textes, des images et des sons dans le cadre scolaire. Or, depuis peu, des accords conclus avec les titulaires des droits d'auteur ouvrent des horizons. Peut-être un premier pas vers une vraie « exception pédagogique »...

QUE SONT LES ACCORDS SECTORIELS ?

Ces accords sont conclus entre, d'une part, les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, d'autre part, les sociétés qui représentent les ayants droit. Renégociés tous les trois ans (l'échéance des accords en cours est fixée à la fin de l'année 2011), ils autorisent l'utilisation pédagogique d'œuvres protégées par le droit d'auteur, comme les livres, les périodiques, les images fixes ou animées, la musique imprimée ou enregistrée. Ce sont là autant de ressources utiles pour l'éducation aux médias.

Désormais, il est parfaitement légal de reproduire (faire une copie numérique) et de représenter (montrer, diffuser) en classe des œuvres dont la loi, très restrictive, ne permettait pas naguère la reproduction et la représentation, à moins d'en avoir acquis les droits.

Cette « exception pédagogique » figure désormais dans le Code de propriété intellectuelle au titre des exceptions aux droits d'auteur [1].

Mais, attention, l'utilisation pédagogique des œuvres ne peut se faire que sous certaines conditions.

DANS QUEL CADRE PEUT-ON REPRODUIRE ET MONTRER DES TEXTES, IMAGES ET SONS PROTÉGÉS PAR LE DROIT D'AUTEUR ?

Cette utilisation pédagogique n'est possible que dans le cadre d'une « activité d'enseignement et de recherche », pour un public « composé majoritairement d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs ».

Autrement dit, les œuvres peuvent être incluses dans un cours, un TP, un exposé, un mémoire, une conférence dans un cadre scolaire ou universitaire, une formation, un examen, un concours. Mais en aucun cas, elles ne peuvent être employées lors d'un cours particulier, de la fête de l'école ou d'une séance récréative.

On mentionnera, comme il se doit, le titre, l'auteur et l'éditeur de l'œuvre lors de son utilisation, ainsi que les artistes-interprètes dans le cas des œuvres musicales.

En outre, les documentalistes ne peuvent pas conserver durablement au CDI les œuvres reproduites (photocopies, fichiers numériques, CD, DVD...) : tout au plus le temps d'une année scolaire. En aucun cas, les œuvres ne feront l'objet d'une indexation dans une banque de données disponible sur l'intranet ou internet, d'une distribution aux élèves et, à plus forte raison, d'une exploitation commerciale.

PEUT-ON UTILISER DES ŒUVRES ENTIÈRES OU SEULEMENT DES EXTRAITS ?

Cela dépend, en fait, de la nature de l'œuvre elle-même. Examinons quelques cas.

- **Un livre.** Sa reproduction en totalité n'est pas autorisée dans un travail pédagogique, mais seulement 5 pages, sans coupure et dans la limite de 20% de la pagination de l'ouvrage.
- **Un article de journal.** Sa reproduction en totalité est autorisée, mais le travail pédagogique ne peut inclure plus de deux articles d'une même parution.
- **Une image fixe** (reproduction d'œuvre d'art, photographie...). La notion d'extrait est ici inopérante. On utilisera donc l'image entière mais sous sa forme numérique. Sa définition sera limitée à 400 x 400 pixels et sa résolution à 72 DPI.
- **Une œuvre musicale enregistrée.** Son écoute en intégralité dans la classe est autorisée.
- **Une œuvre audiovisuelle** (film, émission). Sa diffusion en intégralité dans la classe est autorisée, à condition que le film provienne d'un service de communication non payant (chaîne de télévision hertzienne ou TNT gratuite). On ne pourra en utiliser que des extraits si le film provient d'une VHS ou d'un DVD édité dans le commerce, ou d'un service de communication payant (Canal+, chaînes uniquement diffusées sur le câble et/ou le satellite, chaînes de télévision sur Internet, services VOD). En ce cas les extraits ne dépasseront pas 6 minutes.

PEUT-ON METTRE EN LIGNE CES ŒUVRES ?

Les travaux pédagogiques comprenant des œuvres ou des extraits d'œuvres ne peuvent être mis en ligne que sur l'intranet ou l'extranet de l'établissement. Seule la mise en ligne de thèses universitaires est admise sur le réseau Internet, sous certaines conditions.

Si le travail pédagogique mis en ligne comporte des œuvres visuelles, on veillera à ce qu'il n'y en ait pas plus de 20. S'il comporte des œuvres musicales enregistrées, celles-ci ne pourront être reproduites que dans la limite de 30 secondes par œuvre et 10% de la durée totale de l'œuvre. S'il comporte des œuvres audiovisuelles, ce ne peut être que sous forme d'extraits inférieurs à 6 minutes.

Enfin, toute mise en ligne de travaux pédagogiques intégrant des œuvres ou extraits d'œuvres doit faire l'objet d'une déclaration auprès des représentants des ayants droit [2].

(1) Code de la propriété intellectuelle, article L122-5.
À consulter sur www.legifrance.gouv.fr

(2) Cette déclaration consiste à compléter le formulaire mis en ligne à l'adresse suivante : www.cfcopies.com

Podcaster les émissions de Radio France, Europe 1, et d'autres...

– *méthode simple sans installer de logiciel*

– *avec un logiciel spécialisé*

Sur les sites Internet des radios, Il est souvent possible d'ouvrir une page Internet avec la liste des fichiers .mp3
On peut alors les enregistrer d'un simple clic-droit → enregistrer la cible du lien
le lien rss du podast dans la barre d'adresse de votre navigateur.

Définition :

Les podcasts sont les fichiers MP3 des émissions déjà diffusées que la plupart des radios mettent à disposition sur leur site Internet. On peut les écouter en ligne, les télécharger pour écouter sur un autre support (Clé USB utilisable sur un appareil audio, lecteur de MP3....) .
Certains logiciels permettent de s'abonner aux podcasts pour écouter les émissions qu'on a choisies quand on le souhaite , pendant un certain temps après leur diffusion.

Les logiciels les plus connus qui permettent de s'abonner aux podcasts sont :

– iTunes, le logiciel Apple, gratuit, assez lourd. C'est le seul moyen d'utiliser un baladeur de la marque à la pomme, il nécessite d'utiliser Quick time
– Winamp, une alternative intéressante, gratuit et polyvalent

Ces deux logiciels sont aussi des lecteurs audio et vidéo, qui gèrent des bibliothèques et des playlists, et permettent de synchroniser des baladeurs

– l'application Radio-France, simple, limitée aux services de Radio-France (voir la fiche sur ce même site)

Méthode générale pour podcaster 

Dans tous les cas (utilisation d'un logiciel ou pas) il faut chercher sur le site Internet de l'émission choisie le lien – ou le Fil Rss – qui permet d'accéder aux podcasts (ce n'est pas possible pour toutes les émissions)

► **Pour chaque émission accessible au podcast, il existe un lien,**
celui-ci ne change pas avec la date de diffusion,
C'est un Fil Rss et les données transmises sont mises à jour en temps réel.
Ce lien apparaît dans une petite fenêtre qui s'ouvre quand vous cliquez sur l'icône qui vous propose soit de télécharger, soit de vous abonner aux podcasts, selon les sites.
► **Le lien qui donne accès aux .mp3 commence par http:// et termine par .xml**

exemples :
chronique France Info :





Exemple sur le site d'Europe 1



Podcaster sans aucun logiciel:

Voici une méthode parfois délicate, mais elle est rapide et pratique :

Cette méthode a aussi l'avantage de donner accès des archives plus anciennes que ce qu'on obtient avec l'abonnement au podcast

► Il faut trouver et copier/coller le lien rss du podcast dans la barre d'adresse de votre navigateur.

► Une page Internet s'ouvre alors sur laquelle vous avez la liste chronologique des émissions, avec titre et résumé plus le nom du fichier . mp3 : illustration

1 Coller dans le champ d'adresse du navigateur le lien du podcast (http:// .... xml) VALIDEZ

2 Une page s'ouvre avec la liste des émissions déjà diffusées et disponibles au podcast

3 Si c'est la bonne page (... !) il y a un fichier .mp3 par date

4 Il ne reste plus qu'à télécharger le fichier .mp3 :

Clic droit
Enregistrer la cible sous

Conseil : au moment d'enregistrer votre fichier mp3, renommez-le ! Toutes les informations sur l'émission (titre, date …) sont intégrées au ficher par le producteur et apparaissent dans la fenêtre du lecteur .mp3

Podcaster avec Winamp

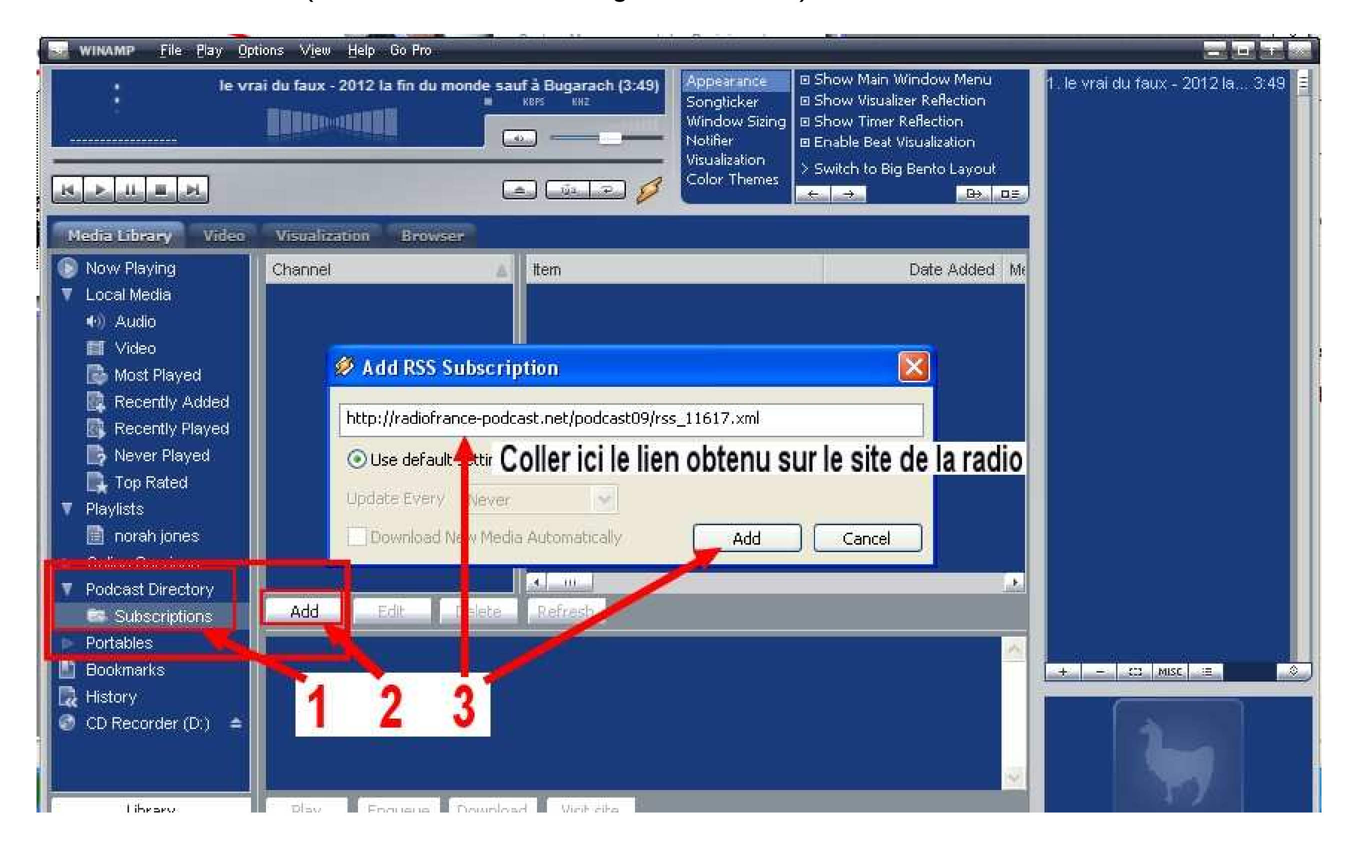
Winamp est un logiciel gratuit, performant , mais parfois un peu compliqué...

Il est maintenant distribué par Todaé, qui propose aussi VLC, lecteur léger et polyvalent.

→ Téléchargement : http://www.todae.fr/winamp/

C'est un lecteur audio et vidéo, qui peut synchroniser les baladeurs, gèrer une bibliothèque, des playlists et s'abonner aux podcasts…. De nombreux pluggins permettent d'ajouter des fonctionnalités

L'abonnement à un podcast permet d'écouter et/ou de télécharger les archives les plus récentes d'une émission radio (entre 4 et 10 archives généralement)



<u>Ouvrir la Bibliothèque de médias</u>

La méthode consiste à ajouter un abonnement dans le répertoire de Podcast en collant le lien Rss

Normalement ça fonctionne bien, et le nom générique de l'émission apparaît dans la fenêtre de droite de la bibliothèque,

Un clic sur le titre vous donne accès aux émissions les plus récentes. Celles-ci varient donc dans le temps .

► Vous pouvez les écouter comme n'importe quel média, <u>mais elles ne seront pas conservées</u> car il s'agit d'une écoute en ligne.

► Vous pouvez également choisir de les <u>télécharger</u> , par exemple pour les transférer sur votre baladeur ou pour une utilisation ultérieure . Pour cela , il y a un bouton télécharger en bas . (Le dossier de téléchargement se choisit dans le menu des préférences)

Droits d'auteur et utilisation en classe :

Consulter le site du Clemi pour plus d'information sur les accords sectoriels, appelés aussi « exception pédagogique »